



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Marques de fabrique

Question écrite n° 11999

#### Texte de la question

M Richard Cazenave attire l'attention de M le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire sur le projet de réforme de la loi du 31 décembre 1964, organisant la protection des marques de fabrique de commerce et de service. Le 21 septembre 1987, une proposition de loi en ce sens avait été faite par M Jean Foyer et enregistrée à la présidence de l'Assemblée nationale. L'avance du projet de marque communautaire le conduit à demander s'il entend réactiver une réforme qui préoccupe de plus en plus les industriels.

#### Texte de la réponse

Reponse. - L'adoption par le Conseil des communautés européennes, le 21 décembre 1988, de la première directive d'harmonisation des législations des États membres sur les marques, ainsi que l'avance du projet de marque communautaire, imposent que les travaux engagés depuis de nombreuses années, en vue de réformer notre législation en la matière, puissent rapidement aboutir. Ces travaux sont à l'origine du dépôt d'une proposition de loi enregistrée à la présidence de l'Assemblée nationale le 17 avril 1989 sous le numéro 614. Le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire souhaite que cette proposition de loi puisse être examinée par le Parlement dans les meilleurs délais. D'ores et déjà, le ministère s'emploie à définir les modalités d'application de la réforme, notamment en ce qui concerne la mise en place d'une procédure d'appel aux oppositions des titulaires de marques antérieures, comme il est pratiqué dans les principaux pays industrialisés. Le texte d'un avant-projet de décret sur ce sujet a été soumis pour avis au Conseil supérieur de la propriété industrielle le 3 mai 1989.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Cazenave Richard](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 11999

**Rubrique :** Propriété intellectuelle

**Ministère interrogé :** industrie et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** industrie et aménagement du territoire

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 avril 1989, page 1872